



## Aucun huissier n'a execute un arret de la cour d'appel

Par **helen 075**, le **26/11/2008** à **16:39**

suite a un arret de la cour d'appel en 2005 un huissier devait saisir une somme d'argent bloque sur mon compte, mais depuis cette date aucun huissier ne sait manifeste , l'argent n'a jamais etait saisi, j aimerais savoir se que je peux faire